

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Arrêté du 06 janvier 2017

portant nomination des membres du jury du certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre d'insémination artificielle dans les espèces chevaline et asine, pour la session de 2017.

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Vu l'arrêté du 21 janvier 2014 relatif à l'insémination artificielle dans les espèces chevaline et asine ;

Sur proposition du directeur général de l'enseignement et de la recherche,

ARRETE

Article 1^{er}

Sont nommés membres du jury du certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre d'insémination artificielle dans les espèces chevaline et asine, pour la session de janvier 2017 :

- Madame Sophie DANVY, Institut français du cheval et de l'équitation, 61 310 Le Pin au Haras ;
- Madame Eliane RUEL, vétérinaire ; 50480 Ravenoville
- Monsieur le Professeur Daniel TAINURIER, 44470 Carquefou ;
- Monsieur Daniel LAGNEAUX, Institut français du cheval et de l'équitation, 25 020 Besançon cedex ;
- Monsieur Jean-Thierry LEBAS, vétérinaire ; 61200 Argentan
- Monsieur Alain MOURET-LAFAGE, Institut français du cheval et de l'équitation, 71 250 Cluny ;
- Monsieur Gérard PLONGERE, Institut français du cheval et de l'équitation, 22 405 Lamballe ;
- Monsieur Tanneguy de SAINTE MARIE, Institut français du cheval et de l'équitation, 61 310 Le Pin au Haras ;
- Monsieur Hubert TERRIS, vétérinaire ; 13110 Port de Bouc

Article 2

Est nommé président du jury du certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre d'insémination artificielle dans les espèces chevaline et asine, pour la session de janvier 2017 :

- Monsieur Thomas BERTHE, Inspecteur Général de la santé publique vétérinaire.

Fait à Paris, le 06 janvier 2017

Pour le Ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement et de la recherche



Philippe VINÇON